

Artisan-Commerçant/TPE
Passez le cap du numérique avec la CMA Île-de-France !
10 minutes pour évaluer vos besoins et trouver les solutions adaptées

Plus que jamais, quelle que soit la taille ou l'activité de l'entreprise : le numérique est une nécessité pour répondre aux attentes de la clientèle et faire face au contexte sanitaire !

Le numérique vous offre des avantages considérables en termes de développement et de fidélisation clients en plus d'une gestion efficace de votre entreprise.

Pour répondre à cette nécessité, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France a développé **l'autodiagnostic numérique** : autodiag-num.artisanat.fr

Passeport pour la vitalité de l'entreprise, l'autodiagnostic numérique vous permet de réaliser en 10 minutes un état des lieux des pratiques numériques de son activité.

Entièrement dédié aux artisans et TPE, l'autodiagnostic évalue la présence sur le web de votre entreprise, les équipements numériques, les compétences internes, la démarche commerciale... et prend également en compte les relations avec l'administration et ses partenaires.

À l'issue de l'autodiagnostic, un conseiller expert numérique de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France peut construire avec vous, gratuitement, un Plan d'actions numérique sur-mesure.

Ce Plan d'actions permet de sélectionner les outils digitaux adaptés aux besoins identifiés : site internet, référencement, réseaux sociaux, gestion des stocks ou du fichier client, paiement en ligne, logiciel de gestion...

N'oubliez pas : 76% des créateurs accompagnés par les CMA ont franchi le cap des 3 ans !

Contact Presse : Céline MENNESSON

Directrice régionale adjointe - Communication et marketing

06 37 75 68 22 - celine.mennesson@cma-idf.fr